

CLER INFOS

RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Une PPE qui « creuse encore le fossé entre les discours et les actes »

Rénovation des bâtiments tertiaires : il n'y a plus de temps à perdre !

Grand débat national : soutenir la transition énergétique dans les territoires



TERRITOIRES

Une transition qui nous enrichit

#121

HIVER 2019



La transition, trop chère ?

Par Michel Maya, maire de Tramayes et administrateur du CLER - Réseau pour la transition énergétique

Au cours du « *grand débat national* » dont l'un des thèmes est la transition écologique, nous devons porter nos propositions et donner de la voix pour une transition énergétique territoriale. Si le gouvernement écoute attentivement ses conclusions - et ne prend pas de décisions avant qu'elles ne soient rendues publiques comme il l'a fait lors du débat public sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie en 2018 - il comprendra pourquoi de nombreuses collectivités, petites et grandes, se lancent dans des projets d'économies d'énergie et de production d'énergies renouvelables.

Car si l'on pense que la transition énergétique est trop chère, il suffit de jeter un œil au triptyque négaWatt pour se convaincre du contraire ! Réduire ses consommations d'énergie, c'est évidemment réduire ses dépenses : les communes engagées dans l'extinction nocturne de l'éclairage public ont pu le constater en réalisant des économies immédiates. Celles qui ont mis la main à la poche pour remplacer la vieille chaudière de l'école par un équipement plus efficace ont également vu, à moyen terme, l'intérêt économique de cette démarche de bon sens.

La production d'énergies renouvelables semble hors de portée pour le petit budget des collectivités locales, mais rien n'est impossible ! Aidés par des subventions, voire du financement participatif, les projets émergent, montrent leur rentabilité économique et rapportent finalement des ressources financières au territoire. Puisqu'elle produit de l'énergie, de l'activité économique et des emplois (dans les domaines des études, de la production, du bâtiment, de l'animation, de la maintenance...), et qu'elle participe à la protection de la planète et au bien-être des citoyens, il n'y a plus aucune raison de ne pas engager la transition. A l'Etat d'accompagner durablement ce mouvement des territoires à énergie positive, par le biais notamment d'une dotation climat-énergie.

SOMMAIRE

2 ÉDITO

3-12 UNE TRANSITION
QUI NOUS
ENRICHIT

13 TRIBUNE

14-16 ACTUALITÉS

17 COLLECTIVITÉS

18 VIE DU RÉSEAU

20 AGENDA +
COUP DE CŒUR
DE LA DOC'



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

CLER Infos

édité par le CLER

mondo-m - 47, avenue Pasteur
93100 Montreuil

info@cler.org - www.cler.org

Directeur de la publication :

Jean-Baptiste Lebrun

Rédactrice en chef : Jane Méry

Ont participé à ce numéro : Esther

Bailleul, Jennifer Lavallée, Jean-Baptiste Lebrun, Claire Le Nestour, Delphine Maisonneuve, Jane Méry, Yannick Régnier, Romain Riollet

Création & réalisation graphique :

Audrey Elbaz

Imprimé sur papier recyclé avec
des encres végétales

Illustration de couverture :

Réalisations des collectivités
TEPOS de Malaunay, Loos-en-Gohelle, et de la société Sergies.

N° ISSN : 1291-3065.

Publié avec le soutien de l'Ademe et du MTES. Le contenu de CLER Infos ne représente pas nécessairement l'opinion de l'Ademe et/ou du MTES





Une transition qui nous enrichit

Ressources financières, emplois, mieux-être et solidarité sont autant de bénéfices à saisir dans la course vers l'autonomie énergétique. Grâce à des projets d'énergie renouvelable et de maîtrise de l'énergie adaptés à leurs spécificités, les territoires se développent et s'enrichissent. Chiffres à l'appui, ce dossier du CLER Infos libère la chaîne de valeurs de la transition. Et donne la parole à celles et ceux qui écrivent à plusieurs mains leur avenir 100 % EnR. Comment se saisir des opportunités offertes par ce changement de modèle économique et de société ? Le chiffrage de retombées socio-économiques permet-il de convaincre ? Quels obstacles faut-il lever pour accélérer le mouvement ? Voici nos premiers éléments de réponses, en attendant la sortie prochaine d'un rapport approfondi estampillé TEPOS.

4 « Le modèle financier et monétaire est remis en question par la transition énergétique »

Un entretien avec Christian Du Tertre, directeur scientifique du laboratoire d'intervention et de recherche ATEMIS (Analyse du travail et des mutations des industries et des services)

5 La facture énergétique, qu'est-ce que c'est ?

Définition

Un chiffrage pour mobiliser les acteurs locaux

Zoom sur trois outils qui permettent de réunir l'information socio-économique du territoire

6 « Nous avons forgé une nouvelle image du territoire »

Entretien avec Bernard Paineau, Président de la Communauté de Communes du Thouarsais

7 Transition énergétique : un investissement productif dans le Thouarsais

Infographie

8 « L'idéal serait d'avoir un tableau de bord annuel du territoire pour montrer l'efficacité de nos actions »

Le point de vue de Jean-Pierre Goudard, vice-président de la Communauté d'agglomération de l'Ouest rhodanien

9 En Hauts-de-France, un important vivier d'emplois dans la méthanisation

Par Jane Méry, responsable de la communication au CLER

Au Mené « on a peut-être eu les yeux plus gros que le ventre »

Le point de vue de Laurent Gaudicheau, directeur des services du Mené

10 Deux exemples allemands : la Stadtwerke Union Nordhessen (SUN) et le territoire de Rhein-Hunsrück

Par Yannick Régnier, responsable de projets Energie & Territoires au CLER

11 A Malaunay, les habitants cultivent le bonheur

Par Claire Le Nestour, journaliste

12 « La mobilisation citoyenne est indispensable et très bénéfique »

Le point de vue de Cyril Jarny, directeur d'Enercoop Paca



« Le modèle industriel et financier est remis en question par la transition énergétique »

Entretien avec Christian du Tertre, directeur scientifique du laboratoire d'intervention et de recherche ATEMIS (Analyse du travail et des mutations des industries et des services)

La transition écologique nous offre l'opportunité d'imaginer de nouveaux modèles économiques qui prendraient en compte les enjeux sociaux et environnementaux auxquels sont confrontés les territoires et qui renforceraient la coopération entre tous les acteurs. « Moins d'énergie, plus de confort, plus de performance d'usage » : le chercheur Christian du Tertre décrit les bienfaits d'une « économie de la fonctionnalité et de la coopération ».

Existe-t-il un modèle économique de la transition énergétique ?

La transition écologique nous oblige à promouvoir un nouveau modèle économique qui engage tous les acteurs. Actuellement, deux questionnements s'articulent : la dynamique de développement des territoires confrontés à des enjeux socio-environnementaux et démocratiques, et le modèle économique des acteurs entrepreneuriaux du système énergétique. Pour ces derniers, l'objectif purement financier qui consiste à obtenir un revenu sur la base de la vente d'un volume croissant d'énergie, le répartir ou le réinvestir est aujourd'hui remis en question. Il doit évoluer pour prendre en compte plusieurs autres paramètres, en particulier la « sphère fonctionnelle » dans laquelle l'entreprise énergétique s'inscrit. Il s'agit des nouvelles façons de se déplacer ou de se chauffer pour les ménages en lien avec les grands enjeux énergétiques d'aujourd'hui, notamment, les énergies renouvelables et la lutte contre la précarité énergétique et les nouvelles façons d'utiliser l'énergie par les entreprises clientes. Les énergies renouvelables comme les services associés à l'énergie évoluent et poussent à remettre en question le modèle économique des entreprises énergétiques, ainsi que leur gouvernance, leurs méthodes de travail, leurs ressources... En face, le territoire voit, aussi, son modèle de développement remis en cause !

Quel est le nouveau rôle des collectivités locales ?

On ne peut pas envisager une transition énergétique sans envisager un nouveau rapport des ménages et des entreprises consommatrices d'énergie à la sobriété énergétique. Or, cela implique de nouveaux usages de l'énergie forcément

« territorialisés », qui dépendent de la situation géographique du territoire et de ses conditions de développement. Pour les construire, la collectivité a un rôle fondamental dans ce que j'appelle « la démocratie sociétale », c'est-à-dire la capacité de mettre les acteurs en mouvement dans une perspective coopérative à visée économique. Cela nécessite un débat démocratique pour établir un projet politique de territoire organisé soit par la collectivité, soit par un système d'acteurs locaux incluant... les entreprises elles-mêmes. C'est ce qu'illustre la dynamique des coopératives des Fermes de Figeac dans le Lot ou ERE43 en Haute-Loire.

En s'engageant dans une logique de réduction des dépenses énergétiques, la collectivité dégage des marges financières. Cet argent, où va-t-il ? Sera-t-il collectivisé ou au contraire partagé avec les acteurs privés engagés dans la transition ? Dans les territoires, il est possible d'impliquer les citoyens dans ce débat, pour d'une part lancer la dynamique de

sobriété et d'autre part créer une valeur « sociabilisée » et accélérer la transition. Cette perspective de décroissance de la consommation d'énergie, et de développement de sa pertinence d'usage, que je dénomme l'effet ciseau (moins de biens, plus de services) offre une alternative à l'installation de nouvelles taxes qui, sans changer les modes de vie et les modes de travail, impacte trop fortement les plus démunis. C'est une autre voie pour accélérer la transition face aux enjeux écologiques. C'est une forme de réponse nouvelle aux attentes des gilets jaunes qui sont l'expression du rejet de ces taxes. Sur la base d'un projet commun de territoire, un accord politique est possible. Cela change tout.

Entreprises et collectivités pourraient donc travailler main dans la main ?

Cette nouvelle articulation pousse les entreprises à entrer dans un nouvel écosystème et de nouvelles formes d'alliance. Elle fait bouger leur périmètre d'action et

BIBLIOGRAPHIE



Greenpeace - La manne inexploitée des renouvelables

A l'aide de quatre exemples de terrain, cette étude montre que les projets d'énergies renouvelables, au-delà des simples bienfaits environnementaux induits, sont également créateurs de flux économiques pour les collectivités locales.



Amorce/Ademe - Recettes perçues par les collectivités au titre de la fiscalité éolienne

Ce document dresse un panorama actuel des retombées et des pratiques locales autour de la fiscalité éolienne. L'étude présente les différentes recettes fiscales « éoliennes » perçues par les collectivités et décrit précisément dans quelles modalités et quelles proportions, ces revenus fiscaux peuvent être répartis au sein du bloc communal.



les formes de relation entre acteurs vers plus de coopération dans le travail. Cette coopération est une création de valeur à part entière, qui permet d'affaiblir la contrainte monétaire en mettant à distance la concurrence. Moins d'énergie, plus de confort! Moins de ressources matérielles – voyez tout le gâchis des échanges marchands! – et plus de ressources immatérielles comme la participation citoyenne, les compétences, la confiance, la convivialité, la pertinence de l'usage des biens! C'est l'objectif de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération.

Quels sont les plus gros obstacles que vous observez ?

Il est clair que la transition énergétique marque une rupture dans un modèle énergétique industriel classique. Nous sommes habitués aux logiques industrielles des entreprises énergétiques qui se focalisent sur la production d'énergie sans se préoccuper des conditions d'usage de cette énergie. Plus on consomme, plus le revenu associé au vo-

lume de l'énergie produit et vendu augmente... Ce modèle fait la part belle aux enjeux technologiques, les corps d'ingénieurs sont dans leur « zone de confort », et finalement, le système de gouvernance reste centralisé et sous domination d'une logique actionnariale très fermée.

« Aujourd'hui, le système de gouvernance reste centralisé et sous domination d'une logique actionnariale très fermée »

« L'avenir est radieux, le chemin est sinueux », disait un homme politique... Organiser la coopération demande du temps et des sacrifices. Les expérimentations concrètes sont en cours, par exemple à Loos-en-Gohelle, et un

nombre de plus en plus important d'acteurs s'y engagent. Elles permettront de faire évoluer les formes de conscience et de pensées. Dans certains cas, on pourrait imaginer en échange d'obtenir de l'Etat des systèmes dérogatoires, trouver des solutions collectives pour contourner les obstacles rencontrés localement, notamment sur le plan réglementaire et contractuel. C'est ce que prouve admirablement l'expérience des « territoires zéro chômeurs ».

DÉFINITION

La facture énergétique, qu'est-ce que c'est ?

C'est la différence annuelle entre la dépense énergétique territoriale (l'ensemble des achats d'énergie consommé dans les secteurs résidentiel, tertiaire, transports, industrie et agriculture sur le territoire) et les ventes des énergies renouvelables produites sur le territoire.

OUTILS

Chiffrer les futures retombées socio-économiques pour mobiliser les acteurs locaux

Le chiffrage et la valorisation des bénéfices socio-économiques des projets de transition énergétique au niveau local représentent un levier puissant de mobilisation des élus et acteurs économiques des territoires. Les outils fleurissent pour réunir l'information socio-économique, établir des scénarios et en fine convaincre qu'il est bénéfique de passer à l'action.

Proposé par les cabinets de conseil Auxilia et Transitions, l'outil **FacEte** accessible gratuitement en ligne comptabilise déjà 140 utilisateurs. Sur la base des données énergétiques actualisées, il calcule le coût total de l'énergie consommée et importée par l'ensemble des acteurs d'un territoire, ainsi que la valeur générée par la production locale d'énergies renouvelables : ainsi il dresse la facture énergétique du territoire (voir définition).

Présenté à l'occasion du prochain salon Be Positive à Lyon, **TerriStory** a lui été conçu par l'association Rhône-Alpes Energie Environnement. Également mis à dis-

position gratuitement, cet outil privilégie une approche fondée sur une analyse des besoins locaux et régionaux. Disponible à l'échelle régionale, il est développé en complémentarité de l'Observatoire Air Climat Energie et déjà utilisé par certains acteurs locaux dont le Parc naturel régional du Massif des Bauges. Son chargé de missions, Nicolas Picou, confirme qu'« à l'aide d'une chaîne de valeurs, l'outil permet de prendre conscience de l'impact économique, et en termes d'emplois, de chacun de nos projets. » Réaliser des estimations quantitatives d'emplois (directs, indirects ou induits), c'est justement l'objectif de l'outil **TETE**, porté par le Réseau

Action Climat et l'Ademe, et conçu par le directeur de recherches au CNRS Philippe Quirion. Pour cela, il se base sur un ou plusieurs scénarios tendanciels jusqu'à 2050. Ces résultats offrent la possibilité de passer à l'étape suivante avec les acteurs concernés, celle de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Cet outil est d'ores et déjà disponible en libre accès et devrait connaître en 2019 plusieurs améliorations.

En savoir plus :

www.outil-facete.fr

www.terristory.fr

www.territoires-emplois.org



«Nous avons forgé une nouvelle image du territoire»

Entretien avec Bernard Paineau, Président de la Communauté de Communes du Thouarsais

Lancé en 2005 dans le Thouarsais, le projet TIPER est un modèle industriel de production d'énergie renouvelable qui concourt au développement économique du territoire. Treize années d'expériences locales à valoriser.

Comment la production d'énergie renouvelable est-elle devenue un enjeu de développement économique pour le Thouarsais ?

Le Thouarsais est culturellement un territoire industriel. Nous sommes situés près de la Vendée où se trouvent de nombreuses usines. Rien qu'à Thouars, nous avons près de 10 000 emplois industriels ce qui en fait le troisième bassin industriel (en proportion du nombre d'actifs) de Nouvelle Aquitaine... malgré notre petite taille. Notre stratégie économique s'appuie sur cette identité entrepreneuriale forte dans des domaines variés comme l'agroalimentaire, l'emballage ou encore, la blanchisserie industrielle. C'est en 2005 que la Communauté de communes a décidé de porter le développement d'un projet économique et industriel de développement des énergies renouvelables : le parc TIPER (Technologies innovantes pour la production d'énergies renouvelables) qui s'est installé sur 72 hectares de terrain militaire à dépolluer, dont nous sommes finalement devenus propriétaires. Ce terrain dont l'armée voulait se débarrasser était une contrainte importante que nous avons su transformer en opportunité grâce, au départ, à l'idée d'un simple citoyen. Il a imaginé utiliser cet espace pour fabriquer de l'énergie « multi-sources » et lancer un projet industriel structurant, avec de grosses unités de production. Cette volonté rejoignait l'esprit entrepreneurial du territoire, tout en y ajoutant une préoccupation fondamentale : la transition énergétique.

Quelle a été la « valeur locale » produite grâce à TIPER ?

Cette dynamique a eu de nombreux impacts très positifs. Le territoire n'a pas dépensé un euro mais il a accompagné - et continue de le faire - les investisseurs privés pour soutenir administrativement leur projet, notamment auprès de la préfecture, et

les accueillir. C'est ainsi que les unités de production d'énergie ont émergé au fil du temps, avec des éoliennes, des parcs solaires au sol ou de la méthanisation. Avant de bénéficier de retours financiers ou de la création d'emplois, je voulais surtout que ce projet soit une vitrine, une carte de visite qui rende le territoire plus attractif. Cela a marché : lors des rencontres nationales des Territoires à énergie positive en 2015, qui ont eu lieu chez nous à Thouars, nous sommes sortis de l'ombre ! Nous avons forgé une nouvelle image du territoire. Je rêvais d'un territoire d'exception ou d'excellence dans lequel on ne pourrait plus vivre, entreprendre, habiter, enseigner, être élu... sans y inclure l'objectif d'économiser ou de produire de l'énergie. Tous les projets imaginés au départ ne se sont pas développés, mais nous portons toujours fortement cette dynamique : en 2014, nous avons écrit un projet de territoire concerté, voté à l'unanimité, dont l'un des quatre enjeux est bien d'« être LE territoire de référence en matière de transition énergétique ». Nous ne pouvions pas nous satisfaire de tous ces mégawatts produits, il fallait aussi travailler sur les économies d'énergie, ce que nous avons ensuite entrepris.

Quels sont les projets qui ont eu des difficultés pour aboutir et sur lesquels vous continuez à travailler ?

On a développé une formation en énergies renouvelables dans notre lycée technique qui n'attire pas autant de jeunes que nous l'imaginions. Nous voulions également intéresser les universités de la région pour faire des travaux de recherche, ou encore développer le tourisme de découverte... sans trop de succès jusque là. Les élus répètent souvent que le territoire est prêt à accueillir régulièrement les entreprises de la transition énergétique, autour de la production, de la fabrication ou des services innovants mais c'est difficile : une entreprise a par exemple essayé de lancer

une activité de fabrication de panneaux solaires sur cette zone TIPER, mais elle a malheureusement périclité au moment du moratoire. L'important, c'est que le territoire ne se ferme aucune porte : les documents d'urbanisme prévoient l'installation d'entreprises sur cet espace qui reste à aménager.

Je regrette également que les emplois de maintenance du parc éolien n'aient pas été localisés chez nous, et qu'ils soient rattachés à une unité de Nantes par l'installateur. Mais tout n'est pas perdu... Si un jour suffisamment de machines identiques sont installées ici, il n'est pas exclu que ces emplois arrivent sur notre territoire.

En termes de retombées financières et également en termes d'emploi, quel est le bilan que vous tirez de cette politique locale ?

La valeur économique créée par ces projets se mesure en euros grâce aux revenus fiscaux, et en emplois. Demain, si nous ne disposons plus de subventions publiques qui ont été fondamentales dans l'amorçage de nos projets, pendant plus de dix ans, nous sommes armés : grâce à l'IFER, la fiscalité directe, et aux économies d'énergie réalisées, nous obtenons une recette qui garantit notre indépendance. Mais pour l'affecter à quoi ? Dans la commune où je suis maire, j'ai toujours cherché à réinjecter la moitié des bénéfices issus de ces projets de transition énergétique dans de nouveaux projets de transition énergétique. Il faut poursuivre la dynamique et bâtir cette autonomie financière et énergétique du territoire à l'échelle de la Communauté de communes, en conservant une part du budget global au budget énergie/climat. Pour cela, nous voulons maintenir les capacités de ce service qui est constitué aujourd'hui de 7,5 personnes. La pérennisation des moyens humains est essentielle pour relever tous ces défis.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : UN INVESTISSEMENT PRODUCTIF

LES DEUX SÈVRES
**LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNE DU THOUARSAIS**
36 000 habitants **24** communes

87 MILLIONS D'EUROS
DE DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES ANNUELLES (5,5 % DU PIB) EN 2018



LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

MÉTHANISATION/SOLAIRE/ÉOLIEN



90 MILLIONS D'EUROS
investis dans des projets d'énergies
renouvelables portés par des acteurs
privés pendant 10 ans.



7 GRANDS
PROJETS ENR
d'une puissance totale de 75,2 MW



24 MILLIONS D'EUROS
annuels de revenus générés
par cette production



293 000
EUROS DE RECETTES FISCALES/AN
grâce à l'imposition forfaitaire sur
les entreprises de réseaux (IFER) ou autres



9 EMPLOIS DIRECTS
ET INDIRECTS

DANS LES CARTONS



- UN UNITÉ DE GAZÉIFICATION (VALORISATION DE DÉCHETS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES/BOIS) DE 10,5MW
- RÉFLEXION SUR LA CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES
- FLÉCHAGE D'UNE PARTIE DES RECETTES DE L'IFER POUR RENFORCER LE BUDGET DU SERVICE ENERGIE / CLIMAT DU THOUARSAIS

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

ACTIONS MENÉES GRÂCE À TEPCV



RÉNOVATION énergétique
des bâtiments publics

↓
2 MILLIONS D'EUROS
d'activité économique générée
dans le secteur du bâtiment



ACCOMPAGNEMENT
des entreprises et des agriculteurs
pour réduire les consommations
énergétiques.

↓
GAIN DE COMPÉTITIVITÉ



MOBILITÉ
Location de vélos et vélos à assistance
électrique/ Alternative à la voiture

↓
GAIN DE POUVOIR D'ACHAT

AUTRES ACTIONS MENÉES TERRITORIALES



ACCOMPAGNEMENT
des ménages à la rénovation

**ESPACE INFO ENERGIE ET
PLATEFORME** de la rénovation

LUTTE contre la précarité énergétique



2 MILLIONS D'EUROS
de chiffre d'affaire pour les entreprises
du bâtiment & gain de pouvoir d'achat
pour les habitants

AUJOURD'HUI

7 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN
AU SEIN DE L'ÉQUIPE ÉNERGIE
DE LA COLLECTIVITÉ.

AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE

29% DES BESOINS ÉNERGÉTIQUES
DU TERRITOIRE COUVERTS PAR
LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE



LE POINT DE VUE DE JEAN-PIERRE GOUDARD,

VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'OUEST RHODANIEN

«L'idéal serait d'avoir un tableau de bord annuel du territoire pour montrer l'efficacité de nos actions»

« **D**epuis 2013, le Beaujolais vert a engagé une démarche de Territoires à énergie positive (TEPOS). Plusieurs états des lieux et études de potentiels ont ainsi été réalisés grâce à différentes méthodes et à l'accompagnement de multiples acteurs compétents¹. L'accès aux données énergétiques n'a pas été facile mais nous avons défini un scénario de mix énergétique à 2050, prospectif et quantitatif, à l'aide de différentes énergies renouvelables (bois énergie, éolien, photovoltaïque, bio-méthane) et différents vecteurs (chaleurs, électricité, carburants). Nous avons déjà réalisé certains projets : la méthanisation est par exemple en cours de développement sur le territoire, et générera deux emplois directs et deux emplois indirects liés aux transports, sans compter les impacts positifs sur les exploitations agricoles engagées à nos côtés. La filière bois mobilise pas moins de 800 entreprises (1700 emplois) sur le massif du Beaujolais ; notre plan d'action prévoit douze projets de chaufferie bois qui produiront 4 MW ce qui devrait permettre la création de six nouveaux emplois. Côté photovoltaïque, les quinze premiers chantiers (dont les investissements représentent 600 000 euros) ont permis de créer deux emplois.

Evolution des consommations

Concernant les économies d'énergie, les bâtiments privés et publics ont été rapidement identifiés comme les premières opportunités de gain potentiel d'économie à la condition d'aider, techniquement et financièrement, les particuliers et les collectivités pour réaliser des travaux de rénovation énergétique de leurs bâtiments. Depuis novembre 2015, la Plateforme locale de rénovation de l'habitat privé a permis de réaliser plus de 10 millions d'euros de travaux sur 650 projets de rénovation. On estime que pour 100 000 euros de travaux, c'est un emploi qui est préservé ou créé locale-



ment! Ces travaux, réalisés par des entreprises locales, génèrent donc l'équivalent de 100 emplois. Nos perspectives nous indiquent qu'une réduction de 30 % de nos consommations d'énergie occasionnerait sur la facture énergétique territoriale une économie de 30 millions

«Il est difficile, voire impossible, de quantifier l'impact de nos actions en terme de réduction des consommations»

d'euros. Des actions de sensibilisation ont également été entreprises auprès des industriels, des artisans, des commerçants sur les aspects énergétiques.

Dans le suivi de ces actions, les difficultés rencontrées par l'élu que je suis sont de plusieurs ordres. Il faut d'abord convaincre les collègues sur la durée, prévoir les budgets correspondants aux actions prévues, embaucher les moyens humains pour les mener à bien, obtenir des subventions conséquentes pour les massifier. Il est également très difficile, voire impossible, de quantifier l'impact de nos actions en terme de réduction des consommations. L'idéal serait de construire un tableau de bord annuel

du territoire contenant des chiffres qui prouvent leur efficacité. Nous travaillons avec les gestionnaires de réseau notamment pour tenter de suivre l'évolution des consommations énergétiques de notre territoire mais des freins (temps de travail, confidentialité de certaines données...) nous empêchent d'avoir un diagnostic annuel clair.

De nombreuses contraintes

Sur le plan du développement des énergies renouvelables, nous sommes sur le point d'aboutir à un projet de territoire qui nous permettra de définir un planning prévisionnel de développement des différentes filières. Un schéma de développement est prévu pour 2019 dans le cadre d'un projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) afin de spatialiser les projets et de lever les contraintes liées à l'urbanisme. Mais dans ce domaine, les difficultés sont nombreuses. Les contraintes administratives, l'acceptabilité des projets par les citoyens comme par les élus qui n'est pas gagnée d'avance, provoquent des lenteurs qui peuvent décourager des porteurs de projets. Et quand ils aboutissent, c'est souvent après plusieurs années de galère. La durée d'un mandat d'élu local est de six ans, et c'est souvent trop court pour suivre les projets jusqu'à leur terme!»

1. Hespul, Aura-EE, Ademe, Dreal, Région, la MdEF, les représentants des filières, Auxilia et Transition (AMO régionale)



En Hauts-de-France, un important vivier d'emplois dans la méthanisation

Dans le cadre de la Troisième Révolution Industrielle (rev3) en Hauts-de-France, l'ADEME et de nombreux partenaires ont réalisé un travail collectif de scénarisation visant de manière exploratoire à quantifier les emplois associés à la transition énergétique et écologique à l'horizon 2050, grâce à l'outil TETE (voir page 5). Parmi trois scénarios, le plus prudent (vers une « *autonomie régionale faible* ») met en valeur un potentiel d'emplois important dans les énergies renouvelables, la rénovation énergétique et les transports. En 2050, 31 000 emplois liés au développement des EnR sont ainsi attendus tout particulièrement dans les filières qui mobilisent de la biomasse - méthanisation et bois énergie - générant à elles-seules 57 % de ce total.

Avec 35 unités de méthanisation qui attendent d'être actuellement raccordées au réseau de gaz naturel (en injection), on peut dire que la filière a le vent en poupe. Reste à engager fortement une autre transition : celle des métiers et des compétences. Pour la filière méthanisation par exemple, l'étude prévoit la création de

11 000 ETP dont 6300 emplois « *directs* » qui consisteront, en amont, à développer les projets (réalisation d'études préliminaires, de conception, à la construction et à la pose des équipements, au terrassement et au raccordement) et en aval, à les exploiter sur site (collecte, transport et préparation des déchets, réparation et maintenance, gestion du digestat...). Une future main d'œuvre à former « *d'ici 2035* », estime Thomas Blais, auteur de cette étude. « *Pour accompagner le développement de la filière, nous devons maintenant trouver ces compétences, en créant de nouveaux métiers ou plus sûrement en transformant des métiers existants comme celui d'agriculteur, de soudeur...* »

Transitions professionnelles

Afin que l'économie régionale tire les bénéfices en emplois qui découleraient d'une telle transition énergétique, différents types d'acteurs doivent également sortir de leur silo et travailler main dans la main : acteurs privés et publics, acteurs de l'emploi et de la formation, acteurs du développement économique. En région, dans le cadre de la dynamique rev3,

les acteurs de la filière méthanisation (entreprises, institutionnels, collectivités locales, associations...) travaillent déjà ensemble sur la professionnalisation et la structuration de la filière. Pour se faire, le CORBI, Collectif Opérationnel Régional pour le Biométhane Injecté, créé en 2014, a pour ambition de faire de la région des Hauts-de-France la première région européenne du biométhane injecté d'ici 2020. Par ailleurs, dans un avenir très proche, un technocentre régional, Euramétha, dédié notamment à la R&D et à la formation s'installera à Arras.

DEFINITIONS

Les emplois directs sont associés aux activités de production directes qui concernent les produits spécifiques à la filière.

Les emplois indirects sont les emplois associés aux activités des fournisseurs de biens et services (consommations intermédiaires) liées aux activités de production directes de la filière.

Les emplois induits sont les emplois qui relèvent des interactions de la filière avec le reste de l'économie.

LE POINT DE VUE DE LAURENT GAUDICHEAU, DIRECTEUR DES SERVICES

Au Mené «on a peut-être eu les yeux plus gros que le ventre».

« En 2010, notre Communauté de communes de 6500 habitants avait pour objectif de construire son autonomie énergétique, notamment en diversifiant les activités économiques autour de la filière « *énergie renouvelable* » sur son territoire. Pour cela, une pépinière a été construite, ainsi qu'un parc d'activités. Nous avons prospecté chez nous pour attirer les entreprises locales et créer des synergies entre elles, mais également à l'extérieur pour attirer des acteurs économiques nouveaux. Plusieurs d'entre eux se sont alors installés mais malheu-

reusement, nous n'avons jamais réussi à atteindre une « *taille critique* » suffisante pour faire émerger un vrai pôle de compétences variées et complémentaires, un lieu qui vive où les entrepreneurs se rencontrent, partagent des business, des savoir-faire, participent à des formations... Les entreprises en création dans ce secteur émergent de la transition énergétique ont rencontré des difficultés et pour la plupart n'ont pas réussi à développer leur force commerciale. Certaines ne sont pas parvenues à lever les fonds nécessaires pour se lancer. Notre territoire rural est enclavé et la taille du

marché à portée de mains est trop petit. Bien sûr des marchés sont disponibles à une heure de route... dans la métropole de Rennes ou sur la côte, mais les entreprises préfèrent naturellement se rapprocher de leurs clients potentiels, même si nous leur offrons au Mené une dynamique partenariale intéressante. Aujourd'hui, nous appartenons à une intercommunalité de 50 000 habitants. Finalement, ce périmètre est certainement plus adapté pour aborder cette question du développement économique. Mais politiquement par contre, nous n'avons plus la main... »



A L'ETRANGER

Les projets d'énergie renouvelable portés par un acteur public : l'approche de la Stadtwerke Union Nordhessen

Dans la région allemande de Hesse du Nord, les six régies municipales de Bad Sooden-Allendorf, Eschwege, Homberg (Efze), Cassel, Witzenhausen et Wolfhagen se sont regroupées en 2011 pour fonder la SUN (Stadtwerke Union Nordhessen). Ensemble, elles approvisionnent en électricité, en gaz, en chaleur et en eau environ 290 000 citoyens de la région. Leur objectif déclaré est d'organiser la politique énergétique régionale, de développer la production d'énergie renouvelable et décentralisée, de générer une augmentation de la création de valeur régionale et d'intégrer les citoyens à la transition énergétique. Leur priorité n'est pas accordée à la maximisation des profits, mais à la mission de service public.

Dans ce cadre, les régies suivent un code de conduite commun, obéissant entre autres aux règles suivantes : la SUN développe des centrales d'énergie renouvelable dans la région de Hesse du Nord et prévoit d'exploiter ces centrales sur le long terme ; elle met à disposition un volume de parts sociales dans la société exploitante de centrales d'énergie renouvelable à hauteur de 74,9 % pour une participation de communes ou de sociétés locales détenues par des citoyens (des coopératives, par exemple) ; à l'issue du développement du projet, la société porteuse propose à d'autres parties prenantes municipales d'acquiescer une participation dans des conditions équitables ; la SUN peut faire l'offre d'une option de participation à d'autres entreprises (en priorité

des entreprises locales), si et seulement si l'intérêt manifesté dans une participation, à la fois de la part du groupe des actionnaires de la SUN et de la part des partenaires municipaux, est insuffisant.

Les partenaires de la SUN travaillent à la réalisation concrète d'un grand nombre de projets éoliens sur des sites de Hesse du Nord. Ces conditions de montage permettent une bonne acceptation des projets, notamment éoliens, par la population et les conseils municipaux, dans la mesure où les citoyens, les communes et les entreprises régionales y collaborent activement et participent directement. Dans ce contexte, les retombées économiques provenant de l'électricité produite restent principalement dans la région.

Le territoire de Rhein-Hunsrück : de l'importation à l'exportation d'énergie!

Le territoire allemand du Rhein-Hunsrück rassemble 100 000 habitants au sein de 137 communes, dont les 3/4 font moins de 500 habitants. C'est l'équivalent d'un Pays en France. Au début des années 2000, le président Bertram Fleck (chrétien-démocrate) réalise l'ampleur de la fuite financière que représentent les factures d'énergies cumulées sur le territoire et prend la décision de relocaliser ces 350 millions d'euros par an en les convertissant en activités locales associées aux énergies renouvelables et économies d'énergie. Structurées au sein d'un « concept énergétique » (l'équivalent des plans climat), les actions comprennent la réalisation de trois réseaux de chaleur urbains alimentant 40 bâtiments publics, une vingtaine de réseaux communaux dont certains gérés en coopérative, quinze unités de biogaz à la ferme, un cadastre solaire qui a généré l'équipement de près de 20 % des toitures propices, une campagne de rénovation des maisons individuelles... Mais les projets dont l'impact quantita-



tif, tant sur le plan énergétique qu'économique, est le plus important sont les éoliennes. Plus de 300 éoliennes sont aujourd'hui présentes sur le territoire et globalement bien acceptées, grâce à un ensemble de mesures : une concertation de qualité, une participation financière des acteurs locaux, la mise en place de dispositifs d'économies d'énergie financés par les retombées de l'éolien, des prix de vente inférieurs au marché permis par l'intervention de fournisseurs locaux ap-

provisionnés avec cette électricité locale. Quelques chiffres valent mieux qu'un long discours : en une dizaine d'années, près de deux milliards d'euros ont été investis sur le territoire dans les énergies renouvelables, dont près de 10 % par les acteurs locaux. En retour, les retombées territoriales (taxes, location de terrain, bénéfices d'exploitation, activités administratives et financières induites, revitalisation agricole et accueil touristique...) sont estimées à 50 millions d'euros par an.

Exemples rédigés par Yannick Régner, responsable de projets Energie & Territoires



A Malaunay, les habitants cultivent le bonheur

Par Claire Le Nestour, journaliste

Petit poucet de la transition énergétique, la commune normande de Malaunay entend allier protection de l'environnement et bonheur de ses habitants.



C'est une scène peu habituelle. Guillaume Coutey, le maire de Malaunay, va conclure la soirée de lancement du projet «*la transition prend ses quartiers*». Avant de laisser les citoyens quitter le centre socio-culturel, l'élu sort son portable de son costume, s'incline pour faire entrer la centaine d'habitants dans le cadre et tous se prêtent au jeu du selfie collectif. Dans cette commune de 6000 habitants à 15 km de Rouen, le geste illustre un phénomène : entre amélioration du cadre de vie, animation, liens sociaux, fierté d'agir pour la planète et participation des habitants, le changement sert de support à la culture du bonheur. Dernière idée en date : constituer sept équipes d'habitants et leur donner des défis à réaliser autour de sept thématiques : énergies, déchets, mobilité, alimentation, consommation responsable, biodiversité et bien-être. «*Le but c'est de rendre les citoyens acteurs de la transition*», résume Matthieu Rios, coordinateur du projet. La ville a déjà fait l'actualité avec les panneaux solaires de son église, sa rénovation du patrimoine municipal

pour redresser les finances en diminuant l'empreinte carbone et sa volonté d'atteindre 100 % d'énergies renouvelables d'ici à 2050. Mais jusque-là, les initiatives venaient de la mairie. «*Nous souhaitons trouver une manière d'accueillir les projets des habitants qui sont les experts d'usage*, ajoute Matthieu Rios. *La démocratie participative fait partie de la transition!*»

Trois mois pour inventer le futur

«*En voyant les affiches de promotion du défi avec ces photos de super-héros, j'ai cru que c'était une animation pour les enfants*, raconte Patricia Colombel, 62 ans. *Quand j'ai compris que c'était ouvert à tous, je me suis dit que c'était pour moi!*» Cette secrétaire médicale a déjà intégré des gestes écoresponsables à son quotidien. «*Je me déplace à pied ou en transports en commun depuis quinze ans, j'ai changé les fenêtres de ma maison, j'utilise un poêle à granules et nous ne chauffons plus l'étage*, énumère-elle. *Je vis à Malaunay depuis 37 ans. La qualité de vie, on l'a depuis toujours mais c'est vrai qu'avec la transition,*

la ville est plus jolie, plus dynamique, plus jeune...» Ce que préfère cette conteuse amateur, c'est embarquer les autres dans ses projets. Comme Nico un ami de sa fille. «*Il y a quelques années, il est venu en vacances avec nous, se souvient-elle. Il restait trois plombes sous la douche. Chez nous, c'est trois minutes, pas plus!*» Peu rancunier, Nicolas Viot a accepté de faire partie de l'équipe «*eau et énergie*» de Patricia pour le défi organisé par la mairie. Le technicien de laboratoire n'a que 25 ans mais transition oblige, il fréquente les parents d'une ex-copine de classe même quand cette dernière n'est pas là. «*Cela me fait un ami plus jeune*», s'amuse Patricia Colombel. Il y a trois mois, c'est le retour du marché disparu depuis une quarantaine d'années qui a fait la joie des administrés. Au delà de l'opportunité de faire ses courses sans prendre la voiture pour rejoindre les hypermarchés voisins, le rendez-vous dominical est aussi un lieu de sociabilité pour les habitants. «*Pour créer une dynamique, il faut que les gens se rencontrent*, ajoute Matthieu Rios.



C'est exactement comme le défi. Nous l'avons pensé comme une occasion de passer de bons moments.» Les équipes constituées mi-décembre ont jusqu'au printemps pour relever leurs défis et essayer leurs bonnes idées avec l'aide de deux coaches, un salarié de la mairie et un expert extérieur. «Nous n'avons aucune feuille de route, rappelle Jérôme Dumont responsable du Centre communal d'action sociale et coach de l'équipe bien-être. Nous écoutons les envies de notre équipe et on voit comment les aider!» Parmi les «super-héros», certains comme Gaël Hilly et sa compagne Caroline, ne connaissaient pas leurs coéquipiers il y a quelques semaines. Lui travaille pour l'antenne caennaise de Sciences Po Rennes, elle dans un bureau d'études à quelques dizaines de kilomètres. «Nous sommes arrivés il y a cinq mois, expliquait-il. Malaunay est un point de chute choisi au hasard entre nos deux boulots. Nous avons été très contents de découvrir ce qu'il se passait ici. Et le défi va nous permettre de rencontrer des gens.» Malins,

les salariés de la mairie ont mis le couple dans la même équipe que Nicolas et Dominique Violette et leurs deux fils, Jules six ans et Lucien, un an. «Nous faisons nos yaourts maison et essayons de bricoler mais il y a encore plein de choses à faire», racontent-ils. Les trentenaires plancheront sur l'agriculture et l'alimentation.

De la contemplation à l'action

Bernard Ryckewaert, 70 ans, et président de Vallée du Cailly Environnement a été sélectionné avec son association pour la thématique nature et biodiversité. «La mairie s'est occupée de la transition énergétique mais ce n'est qu'une partie du bien-être de l'habitant, avance-t-il. Pour moi, c'est aussi cela ce défi, élargir les sujets pour améliorer notre cadre de vie.» Malaunaysien depuis 21 ans, ce retraité de la police sort la trottinette quand il prend le train pour aller à Rouen. Même s'il admet qu'il a encore des progrès à faire, il salue l'espace laissé par la municipalité. «Mon association est une vigie environnemen-

tales qui protège les 28 km de rives du Cailly, un affluent de la Seine qui traverse une douzaine de communes. Les relations avec la mairie ne sont pas toujours simples mais ce n'est peut-être pas pour rien que nous sommes basés à Malaunay. Ici, on nous laisse faire des choses!» Et le défi des sept familles n'est qu'un début. En septembre, une bande dessinée retraçant leurs aventures sera distribuée à tous les foyers. La mairie souhaite ensuite mettre un appel à projets permanent autour de la transition. «Nous aimerions nous inspirer de ce que fait Loos-en-Gohelle avec le «fifty-fifty», explique Matthieu Rios : recueillir les idées des habitants, voir comment les aider et les mettre en lien avec d'autres qui nous ont parlé de projets similaires ou complémentaires.» A terme, la commune prévoit aussi de monter un conseil citoyen de la transition. «La forme est encore à définir mais nous voulons réunir les habitants dans une instance de co-construction de la résilience. Pour les rendre heureux, il faut préparer l'avenir avec eux.»



LE POINT DE VUE DE CYRIL JARNY, DIRECTEUR D'ENERCOOP PACA

« La mobilisation citoyenne est indispensable et très bénéfique »

« Pour les acteurs de terrain que nous sommes, il est évident que les territoires sont au cœur des projets de transition énergétique et que la mobilisation citoyenne autour de ces projets est non seulement indispensable mais surtout très bénéfique! Intégrer les citoyens au sein de projets que nous développons donne un réel pouvoir collectif d'action sur les politiques énergétiques ainsi qu'une meilleure valorisation économique des projets dans les territoires.

Nous considérons que la part locale de la valeur créée est plus conséquente pour des projets citoyens que dans le cas de projets conventionnels. Les porteurs de projet seront plus attentifs à l'origine des équipements et des prestataires, et auront à cœur de faire intervenir des entreprises locales. Dans la plupart des cas,

une partie des bénéfices générés seront dédiés à des actions de sensibilisation ou de maîtrise des consommations d'énergie sur le territoire. Enfin les dividendes seront distribués plus localement. Ces initiatives génèrent aussi du lien social, des occasions pour les participants de co-construire un projet de territoire, d'apprendre ou réapprendre à coopérer, à se fixer des objectifs et des méthodes de travail communes, et ce même si chaque personne est portée par des motivations qui lui sont propres.

Dans l'exemple du projet de réhabilitation de la centrale hydroélectrique de la Marie-Thérèse à Velaux, Enercoop Paca a pris en charge les premières études de faisabilité puis initié la démarche participative en proposant aux habitants de développer le projet. Il s'agissait de créer les conditions favorables pour que la participation des habitants émerge et

qu'elle perdure. La convivialité a été un élément indispensable pour arriver à susciter l'envie de faire ensemble. La SAS Provence Énergie Citoyenne est née de cette dynamique collective et a mené à bien, avec l'accompagnement d'Enercoop Paca et le soutien financier de partenaires du territoire, le développement du projet de réhabilitation de la centrale hydroélectrique de 154 kW.

Ce projet a permis localement de dynamiser les relations entre les habitants, faire évoluer la vision politique sur la thématique des énergies citoyennes, sensibiliser la population sur la consommation d'énergie, rendre les habitants fiers d'eux-même et de leur territoire. Le groupe, à présent complètement autonome, se lance sur l'équipement des toitures communales avec du solaire photovoltaïque.»

La taxe carbone peut devenir synonyme de justice sociale

Par Kévin Puisieux, responsable Economie et Finance de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme (FNH)

La taxe carbone est invisible - elle n'apparaît pas sur le ticket de caisse de ceux qui font un plein ou de ceux qui remplissent leur cuve de fioul - mais elle est a été dénoncée comme étant la goutte d'eau qui faisait déborder le vase de la colère contre les inégalités.

De quoi parle-t-on ?

La taxe carbone n'est pas une taxe comme les autres. Contrairement à la TVA, elle n'est pas construite pour durer, mais bien pour faire disparaître un danger, les émissions de CO₂. Elle a pour objectif premier de donner « enfin » un prix aux dégâts climatiques et environnementaux des émissions de CO₂. Mise en place en 2014 et intégrée au calcul des taxes sur les carburants fossiles et gaz naturel, la taxe a été conçue pour augmenter d'année en année pour se rapprocher du vrai prix du carbone et ainsi encourager les consommateurs et les PME à changer leurs équipements ou leurs pratiques. Pour renforcer l'effet incitatif et donner de la prévisibilité aux acteurs, en 2017, le législateur français avait fixé un calendrier prévisionnel de la hausse jusqu'en 2022 auquel il avait ajouté, à juste titre, celui du rattrapage du prix du diesel - si nocif pour la santé - sur celui de l'essence. Le message envoyé devait être simple : il faut en finir avec les énergies fossiles.

Quel lien entre taxe carbone et hausse du prix des carburants ?

Depuis 2017, la hausse du prix des carburants a marqué les esprits et les portefeuilles. Mais si la hausse du prix du carbone y a participé, c'est au plus pour un tiers de la hausse ressentie. L'essentiel de la hausse fut lié au prix de la matière première. Le gasoil, entre juillet 2017 et juin 2018¹, est passé d'environ 1,18 euro/litre à 1,46 euro/litre, la hausse du prix du pétrole (prix du baril + TVA) représente donc 20 cts/litre. La hausse de la taxe carbone et du rattrapage du prix du diesel sur celui de l'essence pour des raisons de santé publique fut au 1^{er} janvier de 7 cts/litre. Pour l'essence (ici le Sans Plomb 95) la hausse fut de 20 cts/litre en moyenne sur un an, dont 15 cts liés à la hausse du prix du baril, et 4 cts liés à la hausse de la taxe carbone.

Alors où est l'injustice ?

Le mouvement des gilets jaunes a obtenu l'annulation de la hausse de la taxe carbone version « Hollande-Macron » prévue au 1^{er} janvier 2019. Au-delà des discours et des postures qui ont émaillé nos écrans de télévision durant des mois, le fond du sentiment d'injustice reposait sur deux formes d'injustices qui forment aujourd'hui le défi de la relance de la taxe carbone.

La première injustice est que tout le monde ne paye pas cette taxe. Certains secteurs pourtant très polluants sont exemptés : transport de marchandise sur route ou sur mer et transport aérien notamment. De même que les grandes entreprises qui



sont soumises aux règles européennes du « marché carbone » qui pour le moment n'a pas prouvé son efficacité à faire payer le vrai prix des dégâts causés.

La seconde est au moins aussi importante et fait écho au vent de défiance qui souffle depuis longtemps sur l'utilisation des recettes des impôts et taxes. Depuis toujours la Fondation Nicolas Hulot a lié la hausse du prix du carbone à la question de l'utilisation des recettes fiscales générées et en particulier pour accompagner les ménages à changer de pratiques ou d'équipement. Le problème est que sur ce point, l'actuel gouvernement a trop longtemps fait la sourde oreille. La hausse de la taxe carbone a été vécue comme un moyen de boucher les trous budgétaires provoqués par la suppression de l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF) ou d'autres avantages votés en faveur de publics privilégiés.

Pour une taxe carbone écologique et vraiment sociale !

La FNH souhaite que la taxe carbone soit remise en place mais que cette fois, ses recettes soient pleinement redistribuées aussi bien pour amortir l'impact financier sur les ménages les moins riches, que pour financer une partie des investissements qui manquent dans les alternatives et notamment la rénovation des logements et les transports moins polluants. N'oublions jamais que la justice sociale est non seulement une condition de la transition écologique, mais aussi un accélérateur. Donner à chacun les moyens de prendre sa part à la solution climatique a été le grand oublié de la loi de finance 2019. Elle doit être la priorité des prochains budgets de la nation.

¹ Chiffres moyens issus du site <https://carbu.com/france/index.php/prixmoyens>



Une PPE qui « creuse encore le fossé entre les discours et les actes »

Le projet de Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) - qui fixe les orientations nationales pour la transition énergétique jusqu'à 2028 - a finalement été rendu public le 25 janvier après plusieurs mois d'attente. Une occasion manquée selon Jean-Baptiste

Lebrun, directeur du CLER - Réseau pour la transition énergétique.

Que vous inspire la lecture de ce projet de PPE ? Elle confirme que le gouvernement n'a pas écouté les conclusions du débat public de 2018, et les nombreuses propositions des divers acteurs engagés sur le terrain qui demandent d'actionner avec force les leviers que sont les économies d'énergie, la production d'énergie renouvelable et la décentralisation énergétique, pour donner les moyens aux territoires d'agir. Les citoyens veulent participer à cette transition énergétique réellement et accéder aux solutions qui leur permettront d'améliorer leur qualité de vie et d'envisager leur avenir plus sereinement. En refusant, l'exécutif compromet la capacité de la France à tenir ses objectifs sur le climat, mais surtout à répondre structurellement et durablement à ces attentes, pour une transition énergétique réussie, ambitieuse et solidaire.

Quel chemin propose la PPE qui vient de paraître ?

Un chemin à contresens des besoins réels... Elle recule sur les objectifs d'efficacité énergétique et de résorption de la précarité énergétique. Elle freine le développement des filières d'avenir comme le gaz renouvelable ou l'éolien offshore. Elle creuse encore le fossé entre les discours

et les actes sur la performance énergétique des bâtiments. Le CLER défendra une voix alternative à l'occasion des dernières étapes de consultation et appelle au sursaut nécessaire pour que la version définitive de la PPE réponde vraiment aux besoins des Français, actuels et à venir.

La PPE répond-elle au défi de la rénovation des bâtiments ?

La PPE prolonge le double discours de l'État sur la rénovation puisque l'objectif de 500 000 rénovations performantes ou très performantes par an est confirmé, mais sans les moyens pour l'atteindre ! Nous sommes très loin de ce chiffre actuellement (avec moins de 300 000 rénovations par an et seulement 30 000 certifiées BBC) et peu de mesures nouvelles sont annoncées. D'ailleurs, la trajectoire de consommation ne baisse pas suffisamment dans la PPE proposée, avec un grave recul sur l'objectif global d'efficacité énergétique (moins 14 % en 2028 alors que la loi fixe moins 20 % en 2030). Quant à la sobriété, le mot n'apparaît que trois fois en 368 pages.

La PPE permettra-t-elle de lutter plus efficacement contre la précarité énergétique ?

C'est pire encore : l'objectif de moins 15 % en 2020 défini par

la loi n'est tout simplement pas cité. A l'inverse, la PPE ose même dire que « les ménages les plus modestes seraient les plus fragilisés par la transition énergétique ». C'est sûr qu'en se limitant à une hausse de 50 euros du chèque énergie et aux « coups de pouce » via les Certificats d'économie d'énergie (CEE) tout en abandonnant l'obligation de rénovation des passoires avant 2025 ou l'inscription de la performance énergétique dans les critères de décence des logements, on n'apporte pas les bonnes solutions aux ménages concernés. C'est une faute politique grave. La justice sociale est au cœur des préoccupations et c'est au contraire l'absence de

transition énergétique qui pèsera davantage sur les plus fragiles (catastrophes climatiques, pollution et conséquences sanitaires, augmentation des prix de l'énergie).

« La trajectoire de consommation ne baisse pas suffisamment, avec un grave recul sur l'objectif global d'efficacité énergétique »

Enfin, l'État continue à ne pas appliquer ses propres engagements puisque la mise en place d'un Service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH), prévu par la Loi de transition énergétique de 2015, n'est pas évoquée. Ce service permettrait pourtant aux ménages d'être accompagnés par des conseillers spécialisés, ancrés sur

leur territoire, indépendants et garants d'une orientation vers des solutions adaptées à chaque situation et cohérentes avec les objectifs de long terme.

Et pour les énergies renouvelables (EnR) ?

La PPE confirme des objectifs élevés pour certaines filières (éolien terrestre et solaire photovoltaïque par exemple) mais freine le développement de l'éolien en mer ou la méthanisation. Pour ces filières, les objectifs retenus sont bien en deçà du potentiel et les dispositifs inadaptés, avec par exemple le report des premiers appels d'offres pour l'éolien flottant à 2021, le passage à un système d'appel d'offres et une trajectoire prévue de tarifs d'achat pour la méthanisation qui risque de planter de nombreux projets.

Au-delà des objectifs, l'équilibre du système électrique interroge. Faute d'assumer suffisamment de fermetures de réacteurs nucléaires pour rester cohérente, la PPE conduira à une large surcapacité en misant sur un triplement des exportations d'ici à 2028. C'est un pari très risqué. Les crises récentes sur les prix de marché ont montré que c'est la rentabilité des producteurs d'électricité, en premier lieu EDF, qui est en jeu. Par

ailleurs, la PPE précise bien que «le système électrique reste très exposé à la demande de pointe en raison du développement passé important du chauffage électrique (...) et pourrait augmenter à nouveau, en raison de l'effet cumulé de l'électrification des bâtiments et des véhicules». Pour autant, aucune mesure concrète n'est proposée pour réduire la pointe électrique, notamment via la rénovation énergétique des logements et le remplacement des convecteurs électriques (le mode de chauffage le plus coûteux pour les ménages) par un autre système. Cela montre bien les limites d'un tropisme trop électrique, a fortiori sans maîtrise de la demande.

La PPE annonce quelques mesures intéressantes sur la chaleur renouvelable mais la hausse prévue du fonds chaleur reste trop limitée en volume et dans le temps. Le montant annoncé pour 2028 (219 millions d'euros) est inférieur à celui de 2018 (255 millions d'euros) et 25 fois plus faible que le soutien aux EnR électriques (alors que la chaleur représente plus de 40 % de la consommation d'énergie finale). Et la nécessaire augmentation du «prix du carbone» reste incertaine. En creux, ces logiques (tropisme électrique, systématisation des appels d'offres et critère unique de la «compétitivité») démontrent l'absence de la notion d'ancrage territorial dans la vision du développement des EnR de l'Etat.

«Aucune mesure concrète n'est proposée pour réduire la pointe électrique, notamment via la rénovation énergétique des logements»

Justement, quelle place cette PPE accorde-t-elle aux territoires?

Si «les territoires sont au cœur de la transition énergétique», le huitième et dernier chapitre qui les évoque reste très général et principalement descriptif de la situation actuelle. Hormis une timide avancée sur les enjeux de gouvernance des

concessions de distribution (reconnaissance de l'intérêt de schémas directeurs des investissements partagés, incitation à l'ouverture des données) et l'annonce de quelques Contrats de transition écologique supplémentaires (pour lesquels «l'Etat se place dans une posture de facilitation de projet»), la PPE ne prévoit aucun levier d'accélération de l'action territoriale. Il y a pourtant tant à faire : définition de moyens pérennes pour l'investissement et l'ingénierie territoriale dédiés à la transition énergétique (exclus du plafonnement des dépenses des collectivités bien-sûr), organisation d'une meilleure articulation entre les

différentes échelles d'action et développement d'opérateurs énergétiques territoriaux, régionalisation des appels d'offres pour développer les EnR sur tous les territoires... En guise de conclusion, on est bien loin d'une PPE idéale. Si elle avait tenu la plume, notre association aurait au contraire commencé par la décentralisation et l'appropriation démocratique et citoyenne de l'énergie.



BILLET D'HUMEUR

Le désespoir des gilets jaunes

Didier Lenoir, Président d'honneur du CLER

« Personne n'a vu venir le mouvement spontané des «gilets jaunes» et la plupart des commentateurs l'interprète comme une simple et passagère colère populiste. Ce «circulez, il n'y a rien à voir!» n'est pas satisfaisant. Un tel accès de fièvre ne peut se comprendre qu'en le situant dans son contexte historique. Le désespoir que cristallisent les gilets jaunes - et que 69 % de sondés semblent approuver - est né durant les Trentes Glorieuses. Une large classe moyenne se constitue alors dans notre pays grâce à une remarquable croissance économique. Issus de milieux populaires ou de la petite bourgeoisie, des millions de salariés, des artisans, des commerçants, des entrepreneurs... trouvent dans le monde du travail des responsabilités et des rémunérations jusque là hors de portée. La crise pétrolière (1973-1985), bien qu'elle pèse sur le niveau de vie, suscite sur tout le territoire une floraison d'initiatives locales, génératrices d'économies, de valorisation des énergies locales, d'emplois qualifiés... Un renouveau qui prend fin en juillet 1985, alors que l'effondrement du prix du pétrole convainc le gouvernement de les liquider au profit d'une nou-

velle centralisation de l'énergie. La confiance dans les institutions s'en trouve ébranlée, et bien des territoires poursuivent leur politique, sauvegardant ainsi l'essentiel de leurs acquis, facteurs de la vitalité locale.

La période qui commence ainsi, et se prolonge jusqu'à nos jours, connaît une montée rapide de la mondialisation économique favorisée par l'essor des moyens de communication et d'information. L'absence de politique d'aménagement du territoire se fait cruellement sentir et accentue les déséquilibres comme le constate le Sénat en mai 2017 : «A défaut d'un Etat qui prendrait à bras le corps l'aménagement du territoire, la situation économique et sociale du pays ne pourrait que s'aggraver. Le sentiment d'abandon déjà largement ressenti par les populations 'oubliées' ne ferait que s'accroître avec, à la clé, des conséquences politiques graves.»

Ainsi, la France se fracture : sur 3,3 % du territoire, 22 métropoles concentrent 29 % de la population de la France continentale et comptent l'essentiel de la richesse et de la croissance économique et démographique du pays, mais la «gentrification

des quartiers centraux renvoie loin des emplois les salariés les moins bien rémunérés, pénalisés par des temps et des coûts de transport importants, et dépendants grandement de l'automobile. Un tiers du territoire national constitué d'espaces ruraux, de petites villes et de villes moyennes connaît un profond déclin démographique : sans perspective d'emplois les jeunes émigrent, la population diminue, les services publics et privés survivent avec peine, des centaines de milliers de logements

vacants se dégradent lentement... Trois décennies d'errements politiques ne peuvent pas s'effacer en quelques mesures de douceur fiscale car il faut parvenir à renouer la confiance entre les citoyens et le monde politique. Et en même temps, la lutte contre le changement climatique nous commande des changements fondamentaux de notre mode de vie. Les deux combats se conjuguent magnifiquement car ils exigent les mêmes engagements de la part des citoyens et de leurs institutions! »

RENOVATION

Rénovation des bâtiments tertiaires publics et privés : il n'y a plus de temps à perdre !

Par Romain Riollet, responsable de projets Efficacité énergétique au CLER

Depuis le Grenelle de l'environnement, la France annonce qu'elle va réduire la consommation énergétique dans les bâtiments tertiaires publics et privés (responsables du tiers de la consommation totale des bâtiments), mais aucune réglementation n'a été mise en place. La loi ELAN, adoptée cet automne, pose le cadre pour un nouveau texte, en cours de préparation. Que peut-on en attendre ?

En matière de rénovation des bâtiments en général, et du parc tertiaire en particulier, la France a accumulé beaucoup de retard. Si elle veut être à la hauteur de son ambition affichée pour lutter contre le changement climatique, il va lui falloir agir au plus vite pour atteindre l'objectif de 40 % de réduction des consommations énergétiques totales du parc de bâtiments tertiaires pour 2030, prévu par la Loi de transition énergétique. Le patrimoine public, qui représente un peu plus du tiers du parc tertiaire (100Mn m² pour l'Etat et ses opérateurs, 280Mn m² pour les collectivités) est particulièrement concerné et devrait montrer l'exemple.

Modulation de l'effort

La loi « portant sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique » (ELAN) adoptée cet automne revisite le cadre législatif du décret sur la performance énergétique des bâtiments tertiaires existants (dont la précédente version, adoptée au bout de huit ans, avait été annulée en six mois). Elle introduit en particulier : la possibilité de modulation d'effort par type de bâtiment ; la suppression du point de passage « moins 25 % en 2020 » pour ne plus cibler que 2030 et le remplacement de l'« obligation de travaux » par des « actions de réduction de la consommation ».

La rédaction du nouveau décret tertiaire a commencé en octobre 2018, sous le pilotage conjoint des ministères de la Cohésion des territoires et de la Transition écologique et solidaire. Dans un contexte plus large de bouleversement du code de la construction (loi ESSOC « pour un Etat au service d'une société de confiance ») et de la réglementation thermique (qui doit devenir « réglementation environnementale » en 2020 pour intégrer notamment l'analyse en cycle de vie des bâtiments), le cadre posé par ELAN suscite la plus grande vigilance. La suppression du terme « travaux » au profit d'actions de réduction



des consommations en particulier : certes plus rentables à court terme, ces actions ne doivent pas se substituer aux investissements dans des travaux de rénovation indispensables pour générer des économies d'énergie massives et durables – logique comparable à l'individualisation des frais de chauffage dans les copropriétés, qui repose entièrement sur la modification des comportements des occupants pour générer des économies d'énergie dans les copropriétés équipées de chauffage collectif, renvoyant à plus tard la rénovation de l'enveloppe.

Deuxième crainte : la transmission et la publication, sur une plateforme informatique des consommations d'énergie finale des bâtiments concernés à compter du 1er janvier 2020. Il nous paraît important que ces données soient gérées par un acteur indépendant et puissent être présentées et discutées de façon transparente chaque année (un colloque national et des journées d'information en région doivent être envisagées) pour prendre acte du rythme des progrès réalisés, de l'intérêt des solutions mises en œuvre, et de l'éventuelle nécessité de mesures alternatives ou complémentaires.

Douze ans de conseils en énergie partagé sur le Pays de Fougères

Par Esther Bailleul, chargée de mission Energie & Territoires au CLER

Le Pays de Fougères rassemble plus de 77 000 habitants sur deux intercommunalités à l'Est de l'Ille-et-Vilaine. En 2016, le Pays fêtait les dix ans de son Conseil en énergie partagé (CEP). Comment le Pays a-t-il maintenu et fait évoluer la mission jusqu'à aujourd'hui? Que lui reste-t-il à faire?

Sur ce territoire rural où les besoins d'ingénierie mutualisée sont forts, une mission énergie est lancée dès 2005. Démarre alors un service qui deviendra en 2008 un « conseil en énergie partagé ». D'abord gratuit et destiné à quelques communes, il est soutenu par l'Ademe sur trois ans dans le cadre d'un contrat « actions territoriales pour l'environnement et l'efficacité énergétique ». Aujourd'hui, la mission CEP compte trois conseillers et correspond à 2,5 équivalents temps plein, financés par les cotisations des communes adhérentes à hauteur de 1,17 euro par habitant. Chaque poste a bénéficié à sa création du soutien sur trois ans de l'Ademe et de la Région.

Diversifier les missions

Outre les missions « classiques » du CEP (surveillance des consommations, établissement d'un plan d'actions d'économies d'énergies, aide à la régulation, travail sur l'optimisation tarifaire et surveillance des sur-facturations, audits énergétiques...), les conseillers s'intéressent aussi aux consommations d'eau. Sollicités par les communes, ils les accompagnent de plus en plus finement sur les projets de rénovation, se rapprochant même du commissionnement - à savoir la recherche de cohérence entre toutes les étapes du projet afin de faciliter l'utilisation du bâtiment et d'éviter les dérives de performances dans les bâtiments rénovés.

Le troisième poste de CEP est également financé par un contrat fonds chaleur signé en 2017, pour favoriser le développement des énergies renouvelables thermiques. La mission CEP est ainsi en charge d'études d'opportunité pour la mise en place de projets bois-énergie ou solaire thermique dans les communes du territoire et de tout maître d'ouvrage excepté le particulier. Elle participe également au suivi des chaufferies bois avec l'association AILE dans le cadre d'un projet européen.

Un fort ancrage territorial

Intégrée au Pôle énergie du Pays et au réseau régional des CEP, la particularité de la mission du Pays est son taux d'adhésion (85 % de communes adhérentes) et la relation de confiance qu'elle a tissée avec les collectivités, qui sont de plus en plus nombreuses à adhérer. Les conseillers ont en charge une partie bien définie du territoire, pour être plus proches du terrain. Le fait que l'un des CEP soit en poste depuis dix ans et que Frédéric Marchand, le directeur du Pôle énergie, soit au Pays depuis treize ans n'y est pas non plus étranger. « Nous avons montré notre compétence, et nous avons gagné une véritable



reconnaissance avec le temps. Cette légitimité est importante pour convaincre un élu. Les personnes qui arrivent en poste peuvent rencontrer des difficultés, fonctionner en équipe ou en réseau régional permet de les positionner plus facilement », explique Frédéric Marchand, qui anime également le réseau breton des CEP.

25 % d'économie d'énergie en moyenne

Le Conseil en énergie partagé ne bénéficie pas partout d'une telle longévité et de la même confiance. La contrainte sur les dépenses de fonctionnement incite notamment les collectivités à revoir leurs priorités, en dépit de la rentabilité démontrée du CEP et des multiples services rendus. « En tant que techniciens, nous pouvons avoir tendance à nous autocensurer sur la mise en valeur des résultats, à cause de la marge d'erreur. Alors qu'on obtient des économies substantielles pour un coût dérisoire par rapport à des offres privées », commente Frédéric Marchand.

En effet, les communes adhérentes depuis dix ans ont diminué la consommation d'énergie de leur patrimoine de 25 % en moyenne. Pour autant, des économies très importantes sont encore possibles. Déjà bien occupée, la mission CEP du Pays de Fougères continue d'approfondir son accompagnement à la rénovation, sur le commissionnement et les aides financières pour déclencher plus de projets de rénovation performante. Elle réfléchit aussi à la manière de se rendre utile auprès d'autres cibles, comme le tertiaire privé et des établissements publics.



Plus de 600 « carbonautes » partis à l'aventure à Lorient

Dimanche 16 septembre 2018, l'Agence locale de l'énergie de Bretagne-Sud (ALOEN) organisait un jeu de piste grande nature à Lorient grâce à la participation de 23 structures et près de 90 personnes impliquées. Le but ? Initier les habitants à la transition écologique en découvrant, à travers le jeu, comment adopter des habitudes plus respectueuses de la planète au quotidien : fabriquer soi-même ses détergents, trier correctement ses déchets, recycler du papier, ou encore créer un hôtel à insectes.

Des réseaux de chaleur ruraux au Sud-Est de Rennes

Territoire rural et péri-urbain, Roche aux Fées Communauté est engagée depuis 2008 dans la transition énergétique. En 2010, elle s'est dotée d'une compétence de développement des réseaux de chaleur biomasse en lien avec sa politique de re-plantations bocagères et la montée en puissance de la filière bois-énergie locale. Après une première expérience réussie d'un réseau de chaleur bois (1,1 MW de puissance et 3,7 Gwh de consommation) en délégation de service public, la Communauté de communes a poussé le concept un peu plus loin. Elle a mutualisé au sein d'une même procédure (toujours en délégation de service), le développement de trois nouveaux réseaux plus petits (2,1 MW de puissance cumulée) qui alimenteront deux maisons de retraite, un foyer de vie, huit salles communales, écoles et collèges. Cette mutualisation a permis d'intéresser un exploitant régional qui va investir 2,7 millions d'euros pour exploiter les réseaux pendant 25 ans. Les abonnés bénéficieront d'une facture énergétique quasi équivalente (et surtout plus stable) à leur situation actuelle. De leur côté, les agriculteurs locaux vont fournir 600 T de bois plaquettes (sur 1200 T, le reste provenant de la forêt) issue de l'entretien durable de 15 à 20 kilomètres de haies bocagères par an.

En savoir plus : www.cc-rocheauxfees.fr

Au Mené, la thermographie suscite l'intérêt des habitants

Le chauffage est le premier poste de consommation des ménages. Pour atteindre l'autonomie énergétique, l'isolation du parc immobilier est donc une priorité du Mené. Aujourd'hui, les freins à des rénovations efficaces sont multiples : formation des artisans, coût des travaux... et perception de leur consommation par les habitants eux-mêmes. La Commune a donc organisé une thermographie aérienne du territoire en janvier 2017. Un avion photographié, équipé d'une caméra thermique, l'intégralité du territoire pendant deux nuits, dévoilant les déperditions de chaleur de chaque toiture. Ces images thermiques furent restituées aux habitants lors d'un « Salon de la Thermographie » en avril. Les habitants ont alors découvert la performance thermique de leur toiture grâce à un code couleur allant du bleu (peu de déperdition) au rouge (déperdition forte).

Quinze élus volontaires ont été formés à analyser les images pour les expliquer à leurs administrés. Des partenaires (Agence locale de l'énergie et du climat et plateforme locale de rénovation de l'habitat) étaient présents pour les informer sur les travaux de rénovation possibles. La fréquentation du salon a dépassé les attentes des élus : 650 personnes sont venues consulter les résultats, soit 10 % de la population du Mené ! L'opération, d'un coût de 30 000 euros, a été financée par le fond TEPCV. Ce succès est une leçon : les actions de transition énergétique mobilisent quand chaque habitant peut en voir les effets sur sa situation personnelle. L'année suivante, 100 000 euros ont été alloués à l'aide à l'isolation des combles perdus pour les particuliers, financée grâce aux CEE-TEPCV. Plus de soixante personnes ont ainsi isolé leur toiture. En 2019, la caméra thermique déambulera à nouveau dans le Mené pour diagnostiquer les façades lors des « Nuits de la Thermographie ». Cette action sera conduite chaque hiver dans une à deux communes déléguées différentes.

Au Pays de Fougères, un guichet unique pour simplifier les rénovations

Depuis octobre 2015, les 77 361 habitants du Pays de Fougères bénéficient d'un service de conseil en rénovation : Rénobatys. Cette mission de service public, composée de six techniciens, a renseigné 2 100 citoyens en trois ans. 29 % de ces ménages ont entamé leur projet de rénovation et 225 rénovations sont aujourd'hui finalisées. Au travers de divers entretiens, d'un bilan énergétique détaillé du logement et de plusieurs scénarios de travaux, le citoyen bénéficie en moyenne de près de 15 heures d'étude fournies par le conseiller en énergie, lui permettant de se projeter sur son reste à charge et les travaux à engager. Au final, les travaux génèrent en moyenne 44 % d'économie, avec trois types de travaux d'énergie réalisés (isolation des combles, remplacement de fenêtres, système de ventilation et de chauffage). Ce service joue également un rôle social prépondérant puisque 50 % de son accompagnement concerne les ménages modestes et 16 % les investissements locatifs. Enfin, Rénobatys travaille en étroite collaboration avec la Ville de Fougères sur la résorption de la vacance, son ingénierie a permis d'accompagner la mise sur le marché de 19 logements dont 13 logements vacants.

A Lorient, un nouveau collectif de « consommateurs »

A Lorient, le collectif des « consommateurs » se réunit depuis juin 2018 autour des logiciels libres permettant l'affichage des consommations et productions d'énergie. Leur objectif : rendre l'énergie visible, diffusable et compréhensible par tous dans une logique de transition écologique, sans dépendre de logiciels propriétaires et dans une logique de bien commun, et outiller les projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Deux exemples de logiciels libres – BeMyHomeSmart et logNact, tous deux made in Breizh - sont utilisés dans cette optique. Ses membres cherchent à se fédérer (avec d'autres logiciels ou en dupliquant leurs solutions sur d'autres serveurs) pour participer à la décentralisation énergétique, en co-écrivant des documents sur le principe de fédération informatique, la prestation libre et en travaillant avec l'Agence locale de l'énergie et du climat pour développer des projets régionaux.

Pour en savoir plus, écoutez la conférence de La fabrique du Loch de juin 2018 : « *Quand les logiciels libres créent du bien commun et aident des initiatives citoyennes. C'est aussi ça la transition* » sur [youtube.com](https://www.youtube.com)

Contact : rubyganchou@aloen.fr

Louer des panneaux solaires pour autoconsommer

Plusieurs bâtiments communaux sont aujourd'hui équipés de panneaux solaires à Lorient (Hôtel de Ville, groupe scolaire, centre de formation). Pour monter ces projets d'autoconsommation d'électricité, la Ville a choisi de louer annuellement ses panneaux solaires à la société Oncimè (dont l'actionariat est tourné vers les habitants du territoire) via une procédure de marché public. Le partenariat repose sur un modèle financier innovant : ce sont les économies générées sur la facture d'électricité (l'électricité autoproduite et autoconsommée étant moins chère que celle achetée au réseau) qui permettent de financer l'achat et la pose des panneaux. Une fois par an, la société Oncimè assure en outre dans les bâtiments équipés des animations autour du photovoltaïque et des énergies renouvelables à destination des scolaires et des agents de la ville.

En savoir plus : www.agenda21.lorient.fr

VIE DU RÉSEAU

Grand débat national : il faut soutenir la transition énergétique dans les territoires

Il n'est plus l'heure de discuter mais d'agir en faveur de la transition écologique : l'urgence environnementale, sociale et climatique oblige à l'action. Depuis bien longtemps, les acteurs de terrain engagés pour une transition énergétique ambitieuse formulent des propositions et expérimentent les solutions de demain ! Le gouvernement doit aujourd'hui nous soutenir pour mener une transition adaptée à nos territoires, et à la hauteur des enjeux.

Les propositions du CLER - Réseau pour la transition énergétique - pour les économies d'énergie, les énergies renouvelables et la décentralisation énergétique - décrivent les moyens et les solutions à déployer. Elles sont des réponses concrètes à apporter aux attentes exprimées par les citoyens dans les territoires. Plus d'informations à venir sur les outils proposés par le CLER. Contact : reseau@cler.org et sur nos listes d'échanges.

En savoir plus : www.cler.org/

Bienvenue aux neuf nouveaux adhérents !

Réunis lors d'un Conseil d'administration trimestriel le 10 janvier 2019, les administrateurs du CLER ont acté l'adhésion de nouvelles structures à l'association. Le réseau rassemble désormais plus de 310 collectivités, associations ou entreprises, œuvrant dans les territoires pour les économies d'énergies et les énergies renouvelables.

ACTE 33 : Arcachon Conseils en Transition Energétique : www.acte33.com

ADIL 79 : Agence départementale d'information sur le logement des Deux-Sèvres : www.adil79.com

Communauté de communes du Grand Villefranchois : www.grandvillefranchois.fr

Communauté de communes du Seignanx : www.cc-seignanx.fr

Grand Angoulême : www.grandangouleme.fr

ISEA Projects Dorian Litvine, Directeur d'études Chercheur

Pays Haut Languedoc et Vignobles : www.payshlv.com

PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras : www.paysgrandbrianconnais.fr

Découvrez notre réseau sur la carte des adhérents :

www.cler.org/le-reseau/adherents

ASSEMBLEE GENERALE

Rendez-vous aux Rencontres du CLER

En 2019, restons mobilisé.e.s pour une transition énergétique et solidaire ! Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous du **4 au 6 juin 2019** à Cergy-Pontoise à l'occasion de nos rencontres annuelles et de l'assemblée générale de l'association. A vos agendas ! Comme chaque année, vous pourrez choisir de participer à plusieurs types d'ateliers, à des plénières et des visites sur le terrain. Le programme en cours de préparation vous sera envoyé courant avril 2019.

En savoir plus : www.cler.org/blog-adherents

Pour éviter le chaos climatique et financier



Une solution scandaleusement simple, voilà le sous-titre de l'ouvrage-manifeste du climatologue Jean Jouzel et de l'économiste Pierre Larrouturou : ils y proposent un vrai Pacte finance-climat européen afin de « diviser par quatre les émissions de CO₂, dégonfler la bulle financière et créer plus de 5 millions d'emplois. » « L'économie mondiale est comme le Titanic, elle accélère avant le choc », prévient Pierre Larrouturou. Et si préserver notre climat était l'un des meilleurs moyens d'endiguer la prochaine crise financière ? Et si l'argent, au lieu d'alimenter la spéculation, finançait la transition ? Pour sauver les banques, on a mis 1 000 milliards. Pourquoi ne pas mettre 1 000 milliards pour sauver le climat ?

Paru en 2017 - 432 pages - Odile Jacob

AGENDA

Hiver - Printemps 2019

S'approprier et utiliser l'outil Transition Écologique Territoires Emplois (TETE)

Le 21 mars 2019, à Montreuil

Le CLER, en partenariat avec le Réseau Action Climat et l'Ademe, travaille à la diffusion de TETE, un outil d'estimation de la création d'emplois par la transition écologique dans les territoires. Cette formation a pour objectifs de comprendre le fonctionnement, les avantages et limites de l'outil TETE, d'être en capacité d'adapter de manière autonome les données d'un scénario de transition territorial au format de l'outil et de savoir interpréter, utiliser et valoriser les résultats.

En savoir plus :

www.cler.org/association/nos-formations

Salon Be Positive 2019

Du 13 au 15 février 2019, à Lyon

Le CLER est partenaire du Salon national Be Positive de la transition énergétique et numérique des bâtiments et des territoires qui accueillera plus de 500 exposants. Rendez-vous le jeudi 14 février à 10h30 sur le thème des coopérations urbain-rural, la nouvelle équation énergétique, avec l'intervention d'Esther Bailleul, chargée de mission Energies et territoires au CLER.

En savoir plus :

www.bepositive-events.com

Accompagner le changement de comportement écocitoyen

Les 19 et 20 mars 2019, à Rouen

La transition énergétique ne sera pas uniquement technique ! Des changements de valeurs, d'attitudes et de comportements doivent également être anticipés chez les citoyens, les collectivités ou les entreprises. L'Agence locale de l'énergie et du climat de l'Eure (27) propose une formation pour aborder l'accompagnement du particulier dans une démarche d'écocitoyenneté !

En savoir plus : www.alec27.fr



Bulletin d'abonnement

**1 an d'abonnement (4 n°) : 35 € France métropolitaine
40 € DOM-TOM et étranger**

**2 ans d'abonnement (8 n°) : 70 € France métropolitaine
80 € DOM-TOM et étranger**

Nom et prénom : _____

Organisme : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pays : _____ Tél. : _____

Email : _____ Web : _____

Bulletin à découper et à renvoyer accompagné de votre règlement :

CLER – Mundo M – 47 avenue Pasteur – 93100 Montreuil

Abonnez-vous sur internet : www.cler.org/outils/publications/abonnement-cler-infos



Vous pouvez commander les anciens numéros du CLER Infos.

Rendez-vous sur le site du CLER : www.cler.org/outils/publications